

Groupe de Travail « Systèmes d'Information »

Relevé de conclusions de la séance du 08 mars 2017

Présents : Eric Rahaingomanana, David Clément, Rémy Card, Marc Poussin, Bruno Lesueur, Virginie Petrus

Excusés : Fernando Preto, Marc Campodifiori, Francine Puig

Rédactrice : Camille Pachot

Ordre du jour : Finalisation et relecture des propositions d'organisation de la fonction SI en vue de la rencontre avec le Comité de Pilotage Stratégique

En vue de la phase d'organisation, le Groupe de Travail a souhaité distinguer quatre propositions. Chacune des propositions présente des avantages et des inconvénients que le groupe a mis en lumière. Les membres du groupe de travail rappellent que l'organisation choisie devra répondre aux trois principes suivants : garantir un service de proximité, garantir une réponse réactive et adéquate aux besoins exprimés et enfin, assurer un développement harmonisé du système d'information.

Révision des propositions

Les propositions du groupe diffèrent par leur degré de centralisation (allant d'une forte centralisation à la décentralisation).

Dans l'éventualité d'une décentralisation importante, le groupe souligne l'émergence de la nécessité d'ETP supplémentaires. Le groupe s'accorde également sur le fait qu'une telle organisation pourrait avoir des impacts, freinant les projets intéressants plusieurs facultés de Sorbonne Université.

Dans le cas d'une organisation à deux niveaux c'est-à-dire décentralisée avec une instance universitaire de cadrage, le groupe s'interroge sur le devenir de l'autonomie des facultés. De plus, il souligne qu'à moyens constants, les risques liés aux back-up sont forts et que cela impacterait le principe de continuité de service ainsi que sa qualité.

A l'inverse, une organisation trop centralisée engendrerait nécessairement un risque d'éloignement entre les usagers et le service support SI.

L'idée d'un service partagé indépendant semble être une option satisfaisante puisque ce service permettrait d'apporter des réponses efficaces. Le groupe souligne qu'un service central partagé n'exclut pas de déléguer certains services au niveau des facultés.

Bien qu'aucune organisation ne soit à l'heure actuelle adoptée, le groupe souhaite mettre en exergue la nécessité d'une organisation de la fonction SI pouvant s'adapter et être évolutive... tout en maintenant une cohérence du SI. La structure ne devra pas être trop rigide et devra pouvoir apporter un support de proximité, que l'organisation soit centralisée ou non. De plus, dans le cas d'un niveau universitaire centralisé, l'existence d'une relation avec les facultés quant à l'expertise est essentielle. Enfin, le groupe rappelle que l'organisation de l'assistance à maîtrise d'ouvrage dépendra de l'organisation des métiers eux-mêmes. Elle sera localisée au sein des facultés, de l'université et devra être suffisamment dotée.

Prochaines étapes

Le groupe de travail poursuivra ses travaux d'organisation des fonctions SI, au regard des propositions retenues, afin de chiffrer plus précisément les changements et les moyens à mettre en œuvre dans le cadre de l'accompagnement de la mise en œuvre du SI de Sorbonne Université.